

THIAVILLE/Meurthe, le 8 Août 1973

E N T R E - N O U S

= = = = = = = = = =

LE CONSEIL. - Au cours de la réunion du 3 Août dernier :

- AUTORISE Monsieur Gaston FRANCHOIS, propriétaire de la parcelle 6 du lotissement communal, à céder ladite parcelle à Madame Veuve COLASSE conformément à l'article 2/5 du règlement de construction;

- ACCEPTE le projet du contrat d'Assurances présenté par le cabinet LEGOUPIL, assurances générales à BACCARAT (Projet conforme à la Loi du 13 décembre 1930 et aux circulaires ministérielles n° 71 - 557 du 25 novembre 1971 et 72-217 du 13 avril 1972);

- DECIDE la vente du bois de chauffage(chêne) restant disponible en forêt au prix de 19 francs le stère.

Se faire inscrire auprès du Garde-champêtre qui donnera toutes indications utiles sur la répartition du disponible;

- PREVOIT l'inscription au budget supplémentaire 1973 des crédits nécessaires à la réalisation de la réfection du chemin du Petit Paris (20 500 F) et de la 2ème tranche du lotissement (achat de terrain :22 000 F - géomètre, architecte: 8 000 F).

ORDURES MENAGERES. - A partir du mardi 14 Août prochain, le ramassage des ordures ménagères aura lieu de la façon suivante:

- le matin à partir de 9 H 30: pour Fagnoux, Rue du Moulin, Rue de la Côte et Rue d'Alsace.

- l'après-midi à partir de 13 H 30: pour le lotissement, Bellevue, Rue des Vosges, Rue de la Gare, Rue Pierre Pierron, Rue de la Libération et Rue de l'Eglise.

PROTECTION DU GIBIER. - Par Arrêté Préfectoral en date du 1er Août 1973, la mise en vente, la vente, l'achat, le transport en vue de la vente ou le colportage du LIEVRE seront interdits en Meurthe et Moselle du 16 septembre au 16 octobre 1973 inclus.

GENEROSITE. - Monsieur et Madame LABOUREL Gilbert ont fait don de 10 F à l'Association Familiale de THIAVILLE - LACHAPELLE et de 10 F aux Vieux Travailleurs de THIAVILLE (B.A.S.).
Merci.

A . B .

THIAVILLE - LACHAPELLE - INFORMATION

RUCHE. -

La Ruche est terminée depuis le 27 Juillet. Un nombre d'enfants en très forte augmentation par rapport aux années précédentes y a participé : (moyenne journalière de 43 enfants représentant 864 journées de présence).

Ces chiffres témoignent de la vitalité de cette Ruche et ces résultats ont pu être obtenus grâce à votre soutien, votre compréhension et votre générosité, ainsi qu'à l'aide des Municipalités des deux villages. Nous remercions le Docteur CHAPUT, qui, cette année encore, a assuré bénévolement la responsabilité du service sanitaire, les très nombreuses personnes qui ont remis des lots, ont nourri les monitrices ou se sont offertes spontanément à nous aider.

FETE PATRONALE. -

A la demande de très nombreux habitants, nous avons renoué avec une ancienne tradition, bien sympathique entre toutes, c'est la "danse du coq", qui a eu lieu au Foyer Rural le lundi 6 Août de 11 H à 13 H.

Comme cela se faisait il y a 25 ans, un coq vivant a été remis à la suite de la rupture de la "ficelle" provoquée par la mèche en feu.

Avec la sauterie du soir, s'est terminée dans une excellente ambiance la fête 1973.

A tous, nombreux, qui êtes venus : merci. Et dès à présent : Vive la Fête 1974!